



Date : 06/06/2008

ACCES POPULAIRE A L'INFORMATION, LA LIBERTE D'EXPRESSION ET LA CONSTRUCTION DE LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN ET AU BENIN

Mme Rachel Solange MIENJE MOMO

Responsable Centre de Documentation
Centre Régional Africain de Technologie (CRAT)
Dakar - Sénégal

Meeting: 147 Access to Information Network Africa (ATINA) Discussion Group
(Réseau d'accès à l'information en Afrique (RAIA))

Simultaneous Interpretation: English-French and French-English only

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL
10-14 August 2008, Québec, Canada
<http://www.ifla.org/IV/ifla74/index.htm>

RESUME

Le défi que le Bénin et le Cameroun doivent relever en vue de bâtir une culture d'accès démocratique à la société de l'information, va bien au-delà de l'autorisation d'ouverture des chaînes de radios, des organes de presses privées et de télévisions. Le recours aux moyens d'information et de communication actuels en vue de promouvoir l'esprit de débat franc et ouvert, revêt une importance capitale si ces gouvernements veulent doter leur société d'une culture démocratique. C'est dans ce sens que la radio, les journaux, la télévision, Internet et autres ... doivent servir de plate-forme pour stimuler l'accès populaire à l'information pour la construction de la démocratie. Malgré les nombreux efforts qui sont faits, des ombres d'ombres subsistent.

INTRODUCTION

L'information peut modifier la vision que nous avons de notre environnement, du monde qui nous entoure et la façon dont nous organisons notre vie. Car la prise de décision factuelle peut transformer radicalement nos perspectives politiques, sociales et économiques.

Le droit d'accès à l'information peut être interprété dans le strict cadre juridique comme l'accès à l'information émanant d'organismes publics, ou bien dans un sens plus large englobant la circulation de l'information, émanant d'autres acteurs. Dans ce dernier cas, il est intrinsèquement lié à la liberté d'expression. L'accès à

l'information, qui favorise la transparence, à des répercussions directes sur la lutte contre la pauvreté, la corruption.

L'accès à l'information et la liberté d'expression s'opposent à la concentration de l'information entre les mains d'une minorité. Il n'en reste pas moins vrai que toute information est sujette à interprétation. C'est pourquoi le rôle centralisateur d'un secteur des médias pluraliste et ouvert est crucial pour apporter un éclairage sur les différents problèmes. En ce qui concerne l'automatisation des citoyens, l'accès à l'information est au cœur d'une démocratie participative. Que l'on songe aux conséquences d'un électorat non informé se rendant aux urnes ; que l'on songe aussi aux conséquences d'une restriction ou d'une manipulation de l'information en temps de crise politique ou de conflit ethnique. L'accès à l'information confère un véritable sentiment d'appartenance au sein de la société et donne par conséquent un sens au concept de citoyenneté.

Au lendemain des mutations politiques en Europe de l'Est et du Discours de la Baule, l'expérience de la démocratie devient un critère de coopération entre le Nord et le Sud. Elle traduit l'aspiration profonde des peuples africains à la liberté d'expression et au pluralisme. Une aspiration qui s'est traduite par des mouvements sociaux de grande ampleur à travers le continent, qui forcèrent les régimes en place à s'engager sur la voie de la démocratisation. Les réformes institutionnelles, suscitées dans certains pays par des conférences nationales souveraines, ont favorisé la liberté d'expression et rendu possible l'alternance. Le remodelage médiatique, qui a coïncidé avec l'essor des nouveaux supports de l'information et de la communication, a mis fin au monologue des médias d'Etat en favorisant une floraison des journaux écrits et des chaînes privées audiovisuelles.

Les mutations politiques et sociales majeures peuvent s'accélérer à la suite de l'émergence et du développement dans la sphère publique de nouveaux schémas, procédés et processus de communication, de diffusion et d'accès à l'information. Les techniques et systèmes de communication et de gestion de l'information constituent de ce fait une matrice structurante majeure des interactions sociales, des modes d'organisation et de participation à la gestion de la cité.

Après une brève présentation du Bénin et du Cameroun, nous tenterons un essai de définition et d'analyse des concepts. Une identification des besoins en information des populations ainsi que des sources et infrastructures associées nous permettront de ressortir les difficultés relatives à l'accès populaire à l'information au Bénin et au Cameroun.

I. BREVE APERCUE DE LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES PAYS

1. LE BENIN

Depuis les indépendances, le Bénin a connu une histoire socio-économique assez mouvementée. Les douze premières années furent marquées par une instabilité chronique.

Le Bénin tenta de vastes programmes de développement économique et social mais sans de bons résultats à l'arrivée. L'instauration du Plan d'Ajustement Structurel par le FMI en 1987, provoque une grève massive des étudiants et des fonctionnaires. L'ère de la démocratie avec l'élection du Président Nicéphore Soglo n'a pas résolu le mécontentement général de la population. Les trafics clandestins s'épanouissent au grand jour (vente illicite d'alcool, essence, ciment, voitures, etc.).

Depuis 2001, les difficultés économiques n'ont cessé de s'amplifier (difficultés du Port Autonome de Cotonou, Choc Pétrolier, crise du Secteur Coton, contrebande très étendu, personnel administratif trop nombreux, Sécheresse). Seule l'agriculture, très diversifiée parvient à maintenir la compétitivité face aux pays voisins.

L'élection du Président Yayi Boni, le 6 Avril 2006, qui prône « Une République coopérative et solidaire » avec comme priorité les ressources humaines, une gouvernance concertée, le développement de l'esprit d'entreprise et la construction de nouvelles infrastructures, représente pour le peuple béninois, un vent fort d'espoir et de renouveau.

Sur le Plan économique, le Bénin est un pays au sous-sol pauvre, qui vit essentiellement de son port et de son agriculture. En effet, le Port de Cotonou présente l'accès à la mer le plus rapide et le plus sûr pour le Niger et le Burkina Faso.

Le Bénin est également un pays producteur de coton, activité ayant connu de très grosses difficultés ces dernières années, mais aussi de maïs, de manioc, de sorgho, d'huile de palme et de mille.

Ces deux poumons de l'économie ont été lourdement sclérosés par les abus de pouvoir et la corruption, empêchant tout développement sensible de ces secteurs.

Il est à noter que 95% de l'économie béninoise est informelle et que les recettes fiscales de l'Etat sont maigres malgré une fiscalité très lourde pour les entreprises formelles de la place.

2. LE CAMEROUN

République de type présidentiel, le pouvoir exécutif est concentré autour du président et le législatif est exercé par l'Assemblée Nationale.

Le 11 Avril 2004, le Président Paul Biya au pouvoir depuis 1982, est réélu à travers des élections très contestées au premier tour avec 75% des voix.

Le 10 Avril 2008, l'Assemblée nationale adopte le projet de loi sur la révision constitutionnelle. Ce projet adopté est très critiqué par les partis politiques de l'opposition puisqu'il permet à Paul Biya de prétendre à un autre mandat à la fin de celui en cours en 2011.

Sur le plan économique, le Cameroun dispose de nombreux atouts : ressources agricoles (bananes, cacao, café, coton) et forestières, pétrolières. Ce qui lui confère une place importante au niveau régional.

De 1965 à 1985, le Cameroun connaît une croissance soutenue. La situation économique s'est ensuite fortement dégradée jusqu'à la dévaluation, en janvier 1994, après une récession caractérisée par une forte baisse du PIB.

Sa population active se répartie comme suit : 80% dans le secteur primaire, 13% dans le secondaire et seulement 7% dans le tertiaire.

Plus de 75% de la main d'œuvre urbaine travaille dans le secteur informel (non déclaré et à faible revenu) et 6 ménages sur 10 tirent au moins une partie de leur revenus de ce secteur. Cette importance du secteur informel a tendance à croître de plus en plus depuis la crise économique. Il permet de remédier partiellement au problème du chômage des populations (environ 30%).

II. ESSAI DE DEFINITIONS DES CONCEPTS

Démocratie et liberté d'expression sont deux concepts étroitement liés. D'aucun diront même qu'ils entretiennent des rapports de nature consubstantielle. En effet, la démocratie est, dit-on, le gouvernement par la majorité qui représente le peuple. Celui-ci choisit librement ses dirigeants, des personnes qu'il juge capables de répondre à ses attentes. Il prend également toutes les décisions qui concernent son avenir, à court ou à long terme. Pour ce faire, des élections sont organisées dans les pays dit démocratiques afin de recueillir l'avis ou le choix de la majorité par rapport à ses dirigeants, ses représentants et ses aspirations. En principe, le choix est réfléchi, conscient et surtout libre, D'où le lien entre liberté d'expression et démocratie.

Le premier est donc un principe fondamental du second et il est si important qu'il a été inscrit au nombre des droits fondamentaux de l'homme. En effet, la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des peuples indique : « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme ».

En outre la liberté d'expression et la liberté de presse allant de paire, elles doivent par conséquent être les choses les mieux partagées dans les Etats de droit. Ce qui n'est pas toujours le cas, surtout dans les pays où la démocratie est « jeune », en l'occurrence dans les pays africains (Ex. Bénin, Cameroun).

Le processus d'élaboration des politiques doit plutôt encourager la participation totale des populations à la conception et à la gestion de toutes les initiatives de développement dans le secteur de l'information et de la communication en reformulant et en adaptant des approches innovatrices en faveur de l'égalité d'accès, encourager les médias à réagir plus efficacement aux besoins et intérêts des populations, ainsi qu'à accroître l'accès des populations à l'information scientifique et technologique et à d'autres renseignements pertinents.

Bien que les populations apparaissent toujours comme les victimes des turbulences économiques, politiques et sociales, nous verront ci-dessous qu'elles ont des besoins spécifiques et bien précises en matière d'information.

III. LES BESOINS EN INFORMATION DES POPULATIONS

Il va de soi que ceux qui ne sont pas informés de ce qui est disponible ne peuvent pas profiter d'une ressource ou d'une initiative nouvelle. Ce vieil adage qui dit que « *l'information est le pouvoir est vrai* », et les populations en particulier ignorent souvent que certains leurs sont accessibles.

L'accès à la communication et l'information se trouve considérablement élargi par les possibilités offertes par les Technologies de l'Information ; ce qui devrait accélérer et favoriser une position dans les prises de décision et un développement durable. Cette perspective implique notamment que les attitudes des populations changent quant à l'information et à son utilisation, afin que naissent des pratiques culturelles dans lesquelles s'informer et informer deviennent de véritables réflexes.

Très peu d'évaluations ont été réalisées en vue d'identifier les besoins des différentes classes sociales au Bénin et au Cameroun dans le domaine de l'information. Cependant, l'identification des besoins est devenue un aspect important du processus de démocratisation afin de déterminer le type d'information adéquate à mettre à la disposition d'une catégorie sociale déterminée (population rurale, urbaines, femmes, jeunes, etc.), en prenant en compte la question du langage, du format et de la technologie appropriée.

En utilisant les acquis antérieurs, notamment en matière de droit et d'éducation, et profitant d'une prise de conscience quasi internationale dans le but d'améliorer leur qualité de vie, les besoins en information des populations se font ressentir dans pratiquement tous les domaines de la vie sociale.

Sur le plan administratif, les informations sur tout ce qui relève des actes de l'état civil, sur les impôts (ce qui est imposables ou non, comment payer ses impôts, qui doit payer les impôts, etc.).

Sur le plan sanitaire, la localisation des hôpitaux spécialisés, comment se faire soigner, des informations générales sur les règles élémentaires d'hygiène sont nécessaires. Bien informer, les populations pourront éventuellement éviter les MST (Maladies Sexuellement Transmissibles avec le phénomène du SIDA, pour ne citer que cet exemple) qui les déciment de plus en plus, réduire le taux de mortalité infantile et même maternelle lie aux accouchements précoces, adopter et pratiquer les techniques de planification familiale avec les espacements et les réductions de naissance, soigner les petites maladies sans avoir toujours recours aux services du médecin qui sont parfois rares et mêmes coûteux dans certaines zones.

Dans le domaine de l'éducation, les populations de ces deux pays ont besoin d'un minimum d'éducation de base, laquelle leur permettra dans le pire des cas de savoir lire et écrire leur nom pour faire la différence entre le nécessaire, le superflu, le bien et le mal. Cette éducation leur permettra aussi de valoriser leurs connaissances traditionnelles et de s'impliquer davantage dans un processus leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie. A cet effet il y'a la possibilité pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer de suivre une éducation à distance à travers les cours par correspondance. Il y'a aussi la possibilité de leur dispenser des cours dans leur

langue maternelle. Cette attitude tolérante contribuera à réduire, voire à éliminer l'analphabétisme.

Sur le plan agricole, elles pourront prendre des mesures sur l'amélioration des techniques de culture, la sélection des semences, les techniques d'irrigation et de jachère, utiliser les informations sur les technologies appropriées pour la récolte, la conservation et la transformation des denrées et assurer de ce fait la sécurité alimentaire.

N'étant pas à l'abri des désastres, les populations ont besoin des informations pour les éviter, sinon avisées à temps, elles peuvent prendre des dispositions pour parer à certaines éventualités (sécheresses, inondations, etc.).

Ces différentes informations peuvent être disséminées à travers des radios communautaires, pour les zones rurales, les pièces de théâtre, de SMS, d'informations télévisées, téléphone, GSM, par la presse publique ou privée, par les journées portes ouvertes, les télé-centres, Il en résulte donc que diverses activités liées à l'accès à l'information et utilisant les radiocommunications, les satellites, la télévision par câble, le CD-ROM et l'internet peuvent être mis en place par les gouvernements, pour la promotion des services sociaux divers.

Bien et mieux informés, les populations pourront donc déjà s'exprimer, donner leur point de vue sur les problèmes sociaux. Elles auront la latitude, en connaissance de cause, de prendre des décisions importantes relatives à la gestion de leur pays, par des votes d'approbation ou de censure ou autre moyens.

Avec l'avènement d'Internet, les besoins d'information se font de plus en plus ressentir dans nos pays. C'est ainsi qu'Internet est devenu, avec la création des sites web, un support précieux pour les media. Ces outils peuvent d'une part se poser en contrepois aux medias officiels (radio, télévision et journaux écrits) qui détenaient « le monopole de l'information », d'autre part, ils permettent de contrecarrer les tentatives récurrentes de museler les medias privés. C'est ainsi que grâce à leur site web généralement hébergés en France ou aux Etats-Unis, ou ceux des réseaux d'information alternatifs (qui informent l'opinion sans filtre éditorial) et des organisations comme Reporters sans frontières, les journaux africains parviennent à contourner la censure.

Les TIC peuvent donc compléter et appuyer le rôle essentiel des medias africains dans le processus démocratique.

En dépit des difficultés techniques et du problème de la formation, on note une présence effective de la presse béninoise et camerounaise sur Internet. On peut aussi souligner la présence de quelques chaînes radios, qui émettent en direct sur le net. C'est le cas de 04 au Bénin puis 06 au Cameroun.

Par ailleurs, il existe : 08 titres de journaux privés ; 07 chaînes de télévisions, 18 Radios privées et 08 titres de presse Internet pour le Cameroun. Pour le Bénin, 20 titres de journaux privés, 35 Radios privées, 04 Chaînes de télévisions.

Internet donne une visibilité mondiale à l'information, tranchant ainsi avec les médias écrits et audiovisuels au Bénin et au Cameroun, dont la couverture ne portait qu'à l'échelle nationale (avec d'ailleurs de nombreuses zones d'ombre dans les zones rurales). Ceci a pour corollaire le fait que des événements locaux (qui se produisent dans une petite échelle géographique comme une ville) peuvent avoir, rapidement, une portée mondiale et subir de ce fait une pression internationale. C'est l'exemple en Juillet 2002, à l'initiative d'un promoteur privé belge, des pygmées Baka du Cameroun furent « exposés » dans un campement-exposition de la province de Namur, les associations humanitaires et de défense des droits de l'homme utilisèrent Internet pour porter cette affaire à l'attention de l'opinion mondiale : des lettres ouvertes de protestation, dénonçant cette atteinte à la dignité humaine et demandant le démantèlement du campement-exposition, furent publiées dans plusieurs sites web.

Internet rapproche les citoyens et leurs gouvernants. L'adresse électronique constitue un moyen de communication rapide, peu coûteux et surtout interactif, entre les citoyens et leurs élus. A l'instar des autres pays, les Gouvernements béninois et camerounais ont leur propre site web : www.gouv.bj pour le Bénin et www.spm.gov.cm Pour le Cameroun.

C'est ainsi que pendant les différentes campagnes électorales au Bénin et au Cameroun, les candidats aux présidentielles, aux législatives et mêmes aux locales se sont adressés directement à travers des émissions télévisées, radiophoniques, à travers des tracs à leur électorat.

L'impasse actuelle du processus démocratique au Bénin et au Cameroun provient dans une large mesure de la contestation des élections. Si des avancées significatives ont été réalisées dans des questions comme la liberté d'expression et les droits de l'homme, l'organisation des élections libres et transparentes reste, quant à elle, l'un des principaux points de blocage de l'évolution démocratique, à l'origine de la plupart des crises politiques. Les élections constituent donc un défi majeur pour la transition vers le pluralisme démocratique dans les deux pays. L'introduction des TIC dans le processus électoral, sans pour autant être à elle seule capable de régler la complexité de la question des élections, peut contribuer à améliorer la transparence comme le démontre le cas du Bénin en 2006.

Au Cameroun, au cours des élections législatives de juin 2002, les observateurs indépendants et les journalistes de la presse privées bénéficièrent, de la part de l'Ambassade des Etats-Unis, de crédits de communication sur leur téléphone portable. Ce qui permit de transmettre en temps réel les informations sur le déroulement du vote et sur les opérations de décompte des voix à travers le pays.

IV. LES SOURCES D'INFORMATION ET LES INFRASTRUCTURES ASSOCIEES

Le processus démocratique au Bénin et au Cameroun à l'heure actuelle, exige de plus en plus que les sociétés soient plurielles et plus ouvertes, et ce pour permettre aux divers groupes sociaux de jouer un rôle plus important dans la prise de décision. C'est là un pas décisif à faire si l'on veut favoriser la participation des citoyens, car si

les décisions qui touchent à la vie des populations ne sont pas examinées par ceux la même qu'elles affectent, elles risquent de ne pas être appliquées. Le premier pas sur la voie de la démocratisation de l'accès à l'information est de soumettre autant d'aspects possibles relatifs à la prise de décision à l'examen participatif des citoyens pour que les résultats atteints soient optimaux et plus efficace. Pour ce faire, les sources d'information doivent être à la fois identifier, disponibles et fiables. A cet effet, on distingue plusieurs sources, notamment :

Etatiques : c'est-à-dire auprès des ministères sectoriels, les chambres de Commerces, Chambres d'Agriculture et Chambres d'Artisanat, Guichet Unique, etc.

Institutionnelles : auprès des institutions des Nations Unies, Instituts de recherche et des Universités, etc.

Privées : les groupements patronaux, le secteur des services d'appui des PMI/PME, les ONG, les Centre de Formation Professionnelle, les Opérateurs privés, etc. et maintenant, de plus en plus, sur différents sites existants sur Internet.

En dépit du fait que le Bénin et le Cameroun sont entrain d'élargir et d'étendre leurs systèmes de communication, l'état dans lequel se trouve cette infrastructure constitue un sérieux problème et menace d'entraver la participation réelle de la population aux prises de décisions nationales. Le manque d'argent dont souffrent les caisses des Etats, ainsi que la rareté des possibilités d'investissement constituent un facteur important qui entravent le développement rapide de l'infrastructure nécessaire – électrification, cherté des services de télécommunication, rareté des cyber Centre, etc.).

Malgré les contraintes sévères limitant le développement des télécommunications et de l'infrastructure nécessaire, le marché le plus dynamique reste l'Internet qui croit rapidement à l'heure actuelle. Résultat : la majorité des béninois et camerounais sont aujourd'hui connectés à Internet. L'évolution qu'à connue la connectivité à été phénoménale : le nombre de serveurs Internet s'est accrue de 7800 en juillet 1998 à 10 709 en janvier 1999.

Même si la situation est ce qu'elle est, la radio et la TV fournissent l'infrastructure de base permettant aux populations de s'informer. En effet, l'accès à la radio et à la TV est – et continuera à être- de loin plus important (par tête d'habitant) que l'accès aux journaux, au téléphone et même à l'ordinateur. Grâce à l'apparition des radios libres et surtout des radios communautaires, l'on reconnaît de plus en plus l'impact important de la radio. L'avantage qu'offre la nouvelle technologie telle Internet, par rapport aux technologies plus anciennes que la radio, les journaux et la vidéo est la première permet aux utilisateurs d'émettre, de recevoir, de restreinte ou d'élargir la diffusion de leurs informations, et d'en faire ainsi un outil de démocratisation naturel. Aussi, il revient aux pays d'examiner les moyens susceptibles de faciliter l'interface avec les technologies plus anciennes et d'accroître ainsi les possibilités d'accès pour la majorité des populations.

Des efforts restent cependant à faire car les obstacles d'accès à l'information subsistent.

V. LES DIFFICULTES RELATIVES A L'ACCES POPULAIRE A L'INFORMATION

L'un des freins majeur à l'accès à l'information est l'alphabétisation des populations. Le problème ne se pose évidemment pas en ce qui concerne la radio ou la télévision, puisqu'il existe dans certains cas des émissions en langue vernaculaire.

Cependant, l'accès à Internet nécessite un minimum de connaissance en langue française, d'où comme nous l'avons dit plus haut, l'impératif de l'alphabétisation des populations.

L'impact des TIC sur les media à été phénoménal ; les TIC créent des occasions intéressantes et lancent des défis aux medias. Dans les journaux, on voit apparaître une nouvelle de démocratie où les africains peuvent suivre les événements nationaux dans leurs pays d'origines sur des versions Internet des journaux locaux et envoyer leur contribution.

Malgré ces progrès, l'accès à l'information au Bénin et au Cameroun est freiné par de sérieux obstacles, notamment l'absence de ressources humaines, financières et matérielles et demeurent confrontés à des problèmes anciens : inadéquation du mode de propriété ; faiblesse de la base financière ; faible niveau de qualification du personnel, en général, et des journalistes en particulier ; difficultés d'accès à l'information ; conflits avec les autorités ; faible taux d'alphabétisation ; absence des infrastructures de télécommunications adéquates ; absence de réglementations ; coûts du matériel ; isolement de certaines régions.

De tous les médias, la presse écrite reste la plus combative, la plus déterminée à acquérir une indépendance

CONCLUSION

La démocratie est ce processus à travers lequel les systèmes démocratiques, les principes et les valeurs sont instituées dans la société pour une plus grande participation des citoyens aux mécanismes de gouvernance politique, économique, sociale et culturelle. La participation du peuple, la liberté d'expression, l'autorité de loi, le respect des droits économiques, socio-culturels et politiques, au même titre que le respect des droits de l'homme, représentent quelques unes des composantes de ce processus.

La démocratie constitue un phénomène structurel naissant au Bénin et au Cameroun et a besoin de compréhension et d'entretien dans le but de renforcer la vraie culture démographique. Démocratiser l'accès à l'information dépend dans une large mesure de l'existence d'une culture démocratique qui permet aux citoyens de participer pleinement au processus de prise de décision, de développement, d'utilisation et d'évaluation du déploiement des TICS. Dans la mesure du possible, ce processus peut aussi aider à former la population capable d'utiliser ces informations pour les

besoins de développement humain de base, particulièrement dans le contexte actuel de la révolution de l'information.

Des médias libres et indépendants sont le pivot de la bonne gouvernance dans les jeunes démocraties comme dans les plus anciennes. Des médias libres sont des garants de la transparence, la responsabilisation et l'Etat de droit. Ils favorisent la participation au débat public et politique, ils contribuent à lutter contre la pauvreté. Un secteur des médias indépendant tire son pouvoir de la communauté qu'il sert et confère en retour à cette même communauté le pouvoir d'être un partenaire à part entière dans le processus démocratique. L'accès à l'information et la liberté d'expression sont les principes fondateurs d'un débat ouvert et informel. Les technologies vont continuer à évoluer et permettre aux citoyens de participer à la construction de leur environnement politique et sociale et d'accéder à la pluralité. Bien que nous ayons noté des avancées significatives sur le plan de l'accès à l'information des populations dans nos deux pays, il faut néanmoins noter que des efforts restent à faire. Aussi, les gouvernements devraient améliorer les infrastructures d'accès à l'information et faire de la liberté des médias priorité.